Reçu en préfecture le 17/11/2022





ID: 039-213904345-20221028-136_SYDOM_2021-DE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Octobre 2022

Nombre de Conseillers		
en exercice	27	
présents	18	
représentés	6	
votants	24	
Refus de		
vote		
Ne prennent		
pas part au		
vote		
Vote		
Pour	24	
Contre		
Abstentions		

Présents: Dominique BONNET, Jean-François GAILLARD, Christelle MORBOIS Aurélien BERTHOD-BLANC, André JOURD'HUI, Catherine CATHENOZ (Adjoints), Joël MOUREAUX, Christine GRILLOT, Sébastien JACQUES (arrivé à 19h10) (Conseillers Municipaux délégués), Marie-Madeleine SOUDAGNE, Jacky REVERCHON, Marie-Line LANG JANOD, Karine DUMONT, Armande REYNAUD, Pascal PINGLIEZ, Antoine SEIGLE-FERRAND, Nicole CHOULOT, Marie-Hélène RAFFANEL (Conseillers Municipaux)

Excusés et représentés :

Véronique LAMBERT représentée par Jean-François GAILLARD Sébastien JACQUES représenté par Joël MOUREAUX jusqu'à son arrivée à 19h10 Hervé CORON représenté par Christelle MORBOIS Nicolas DEVAUX représenté par Aurélien BERTHOD-BLANC Olivier GRILLOT représenté par Jacky REVERCHON Laurent GAUDIN représenté par Marie-Hélène RAFFANEL Claire PROST-JACQUOT représentée par Antoine SEIGLE-FERRAND

Absents excusés: Valérie BLONDEAU, Roland CHAILLON, Catherine WYCZTAK

Secrétaire de séance : Marie-Madeleine SOUDAGNE

Convocation: 21 octobre 2022

n° 136

Objet: Rapport annuel 2021 du SYDOM

VU le décret n° 2015-1827, du 30 décembre 2015 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets,

VU le code de l'environnement, notamment ses articles L. 541-4-3 et L. 541-10-1,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2224-17-1 et D. 2224-1 et suivants.

VU la note de synthèse n° 2022-127 élaborée en application de l'article L 2121-12 du Code général des collectivités territoriales et adressée aux conseillers municipaux avec la convocation pour la séance du 28 octobre 2022.

VU l'avis du comité consultatif « travaux, urbanisme, forêt », réuni le 19 octobre 2022,

ENTENDU l'exposé de Monsieur Jean-François GAILLARD, adjoint délégué aux travaux et à l'urbanisme,

CONSIDERANT que le SYDOM du Jura est un Syndicat Mixte ayant pour compétences le traitement des ordures ménagères, la communication et la prévention des déchets et qu'il fédère 4 Syndicats mixtes qui sont les adhérents du SYDOM.

CONSIDERANT que les collectivités en charge du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ont obligation de présenter un « rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés »,

CONSIDERANT que la compétence « Gestion des déchets ménagers » étant transférée au Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de Champagnole, qui est adhérent au Syndicat de traitement des ordures ménagères du Jura (SYDOM du Jura) créé en 1988, qui a transmis son rapport annuel d'exploitation pour l'exercice 2021, en septembre 2022,

Affiché le



Conseil Municipal - séance du 28 octobre 2022 Délibération municipale n° 136

..../. 2 -

CONSIDERANT que le SYDOM du Jura assure le traitement des déchets de 5 collectivités dont 4 syndicats et 1 communauté de communes. Ces 5 EPCI regroupe 492 communes et représente une population d'environ 268 194 habitants :

- SICTOM de la région de Champagnole 119 communes 42 971 habitants
- SICTOM de la zone de Dole 123 communes 86 875 habitants
- SICTOM de la zone de Lons le Saunier 168 communes 81 350 habitants
- SICTOM du Haut Jura 55 communes 51 069 habitants
- Terre d'Emeraude Communauté 27 communes 5 929 habitants

CONSIDERANT que le SYDOM du Jura gère 35 déchetteries réparties sur l'ensemble de son territoire dans lesquelles ont été déposés 44 234 tonnes hors verre et gravats, ce qui représente 210 kg par habitant pour l'année 2020 hors gravats, tonnage qui se répartissent comme suit :

- 12 463 tonnes pour le SICTOM de la zone de Dole
- 8 167 tonnes pour le SICTOM de la région de Champagnole
- 13 692 tonnes pour le SICTOM de la zone de Lons le Saunier
- 8 696 tonnes pour le SICTOM du Haut Jura
- 1 216 tonnes pour Terre d'Emeraude Communauté

Au travers des différents flux le SYDOM du Jura a collecté 122 735 tonnes de déchets

- 48 121 tonnes bacs gris (-0,66 % / 2020)
- 14 652 tonnes bacs bleu (-1,07 % / 2020)
- 44 234 tonnes en déchetterie (-4,73 % / 2020)
- 1 365 tonnes de papier (-7,96 % / 2020)
- 12 011 tonnes de verre (+3,82 % / 2020)

La production de déchets par habitant sur le secteur sur le territoire du SYDOM se décompose comme suit :

- 179,5 kg d'ordures ménagères résiduelles
- 165 kg en déchetterie
- 54,6 kg de recyclables hors verre
- 44 kg de verre
- 3,56 kg de textiles

Le compte administratif pour l'année 2021 fait ressortir les éléments suivants :

- 17 283 455 € de dépenses de fonctionnement dont :
- 9 292 061 € (54 %) pour le traitement des déchets
- 2 210 231 € (13 %) pour l'amortissement des biens
- o 1 397 703 € (8 %) pour la restitution aux adhérents
- 1 352 527 € (8 %) pour le transport
- o 817 446 € (5 %) pour le personnel
- o 661 948 € (4 %) pour le stockage
- 581 892 € (3 %) pour les taxes générales des activités polluantes
- 368 779 € (2 %) pour l'exploitation des stations de transfert
- o 292 561 € (1 %) pour les charges courantes dont intérêts d'emprunt
- o 160 743 € (1 %) pour la communication prévention
- o 147 534 € (1 %) pour les études

Reçu en préfecture le 17/11/2022

Affiché le



..../. 3 –

- 18 070 862 € de recettes de fonctionnement :
- o 8 463 344 € (46,5 %) des adhérents
- o 5 441 995 € (30 %) soutien des éco-organisme
- o 2 283 890 € (11,5 %) vente de produits
- o 1 428 780 € (8 %) tri clients
- o 308 694 € (2 %) refus de tri
- o 147 559 € (1 %) mâchefers
- 99 417 € (0,5 %) factures aux entreprises
- o 97 183 € (0,5 %) produits de gestion courante
- 8 175 106 € de dépenses d'investissement :
- o 4 670 489 € (57 %) centre de tri
- o 1 050 684 € (13 %) réseau vapeur
- o 1 045 147 € (13 %) centre de stockage du Jura
- o 824 889 € (10 %) remboursement capital emprunt
- 403 268 € (5 %) station de transfert
- o 138 976 € (1,5 %) unité de valorisation énergétique
- 8 781 303 € de recettes d'investissement
- 4 000 000 € (46 %) emprunt
- o 2 486 110 € (28 %) autofinancement
- o 2 210 231 € (25 %) amortissement des biens
- o 84 962 € (1 %) FCTVA

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité,

1/ PREND ACTE de la communication des informations relatives au rapport annuel 2021 du SYDOM du Jura.

2/ DIT que ce rapport est consultable par la population auprès de secrétariat des Services Techniques de la ville de Poligny les jours et heures d'ouverture du service.

Fait à POLIGNY, les an, mois et jour que dessus, Pour cepie certifiée conforme à l'original.

Le Maire,

Dominique BONNET

Reçu en préfecture le 17/11/2022

Affiché le



aunexe

Envoyé en préfecture le 17/11/2022

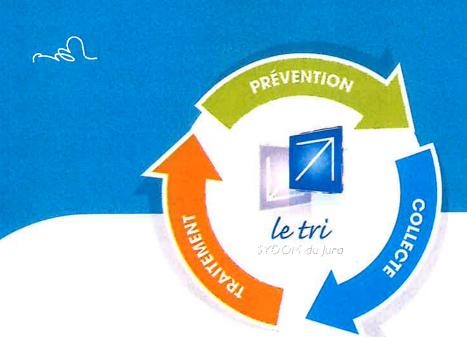
Reçu en préfecture le 17/11/2022

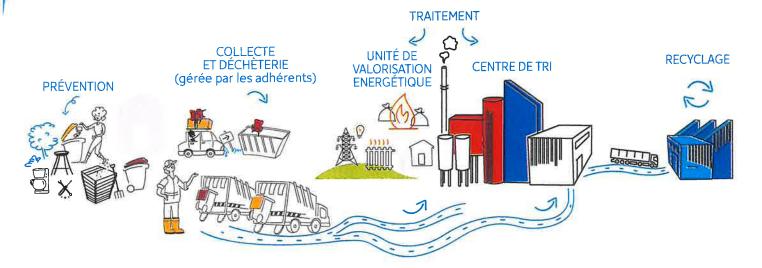
Affiché le

ID: 039-213904345-20221028-136_SYDOM_2021-DE





















ID: 039-213904345-20221028-136_SYDOM_2021-DE

Affiché le Edito **Guy SAILLARD** Président du SYDÓM du Jura

A la suite d'une année bousculée par la crise sanitaire, 2021 aurait dû marquer le retour à la normalité, ponctué d'étapes

- > réception des travaux de modernisation du Centre de tri,
- > installation du nouveau Groupe Turbo-Alternateur (GTA) de l'Unité de Valorisation Energétique (UVE), plus puissant que l'ancien,
- > réception des travaux de modernisation de 3 des 5 stations de transfert et lancement de la modernisation des 2 dernières,
- > réception du casier 6 au Centre de Stockage du Jura (CSJ), ...

Sans oublier le lancement du 3ème programme local de prévention de la production de déchets ménagers et assimilés.

Au moment du bilan, le résultat est contrasté :

Les collectes sélectives de 460 000 habitants sont désormais triées à Lons-le-Saunier, dont celles des jurassiens, naturellement, et des habitants du Grand bassin de Bourg-en-Bresse, du Louhannais, des Rives de l'Ain et du Pays du Cerdon et d'une partie du Haut-Bugey.

Le GTA a bien été livré dans les délais, le casier 6 a pu être ouvert et le casier 5 fermé.

Mais les incidents techniques s'accumulent sur les nouveaux compacteurs des stations de transfert et le programme s'éternise, d'une part et la réception au CSJ n'a pas encore pu être prononcée, d'autre part, même si les travaux sont pratiquement terminés.

Le 1er novembre dernier, l'explosion d'un obus dans le four de l'usine d'incinération a surpris tout le monde. Ses conséquences à court et moyen terme ont bousculé l'équilibre du dispositif.

Heureusement, apportant une touche d'optimisme, les prix de vente des matériaux triés sont restés bien orientés.

- Aujourd'hui nos efforts sont d'abord dirigés vers :
- > la réparation des dommages dus à l'explosion (voir page 12),
- > l'achèvement des travaux de mise en conformité au centre de traitement et au centre de stockage,
- > la conclusion des travaux de modernisation sur 3 des 5 stations de transfert, la sécurisation des 2 autres, enfin.

Plus que jamais, alors que le SYDOM n'a toujours pas touché aux tarifs de traitement - hors évolution des taxes - et que s'ouvrent de nouvelles filières pour les jeux et jouets, les articles de sport et de loisirs, de bricolage et de jardinage, tous les acteurs ont intérêt à coopérer pour conserver le meilleur niveau de service et les meilleures performances possibles. Tous les acteurs, dont les premiers : vous !

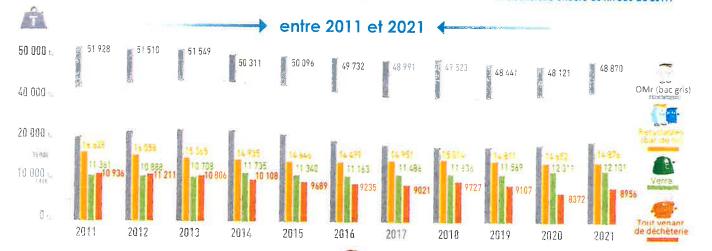
Vos bons gestes déterminent les performances du dispositif et les progrès de l'économie circulaire.

Encore une fois, MCPCI à tous les agents, les salaries, les maires et les délégués. et merci à vous tous, acteurs irremplaçables

Evolution des tonnages:

Tous les flux progressent en 2021, après le creux dû à la crise sanitaire en 2020.

- La quantité d'ordures ménagères résiduelles (OMR) traitée en 2021 dépasse celle de 2019.
- Le tri à la source des biodéchets et le contrôle, des gros producteurs notamment, seront déterminants pour atteindre l'objectif « 20% » sur la durée du mandat, d'autant plus que les caractérisations conduites dans le cadre de l'étude sur les biodéchets ont montré la présence injustifiée de recyclables mal orientés dans les OMR.
- Les évolutions des quantités de verre et autres recyclables sont moins préoccupantes, car essentiellement destinées au recyclage. La création d'espaces de réemploi en déchèterie et de nouvelles filières de responsabilité élargie des producteurs, sur le modèles des équipements électroniques et électroniques ou des éléments d'ameublement, permettra-t-elle d'inverser la tendance sur le tout-venant de déchèterie encore au niveau de 2017.





Reçu en préfecture le 17/11/2022



ID: 039-213904345-20221028-136_SYDOM_2021-DE



collectées



Toux de Valorisation du biogaz au CSJ



lonnes

collectées





8956 t.

ISSUES DES DÉCHÈTERIES



1400

personnes sensibilisées sur nos stands



(*Déchels Ménagers et Assimilés)



lombricomposteurs fournis



pesées



1340 abonnés 223 abonnés

240 abonnés





ANIMATIONS SCOLAIRES =8362 élèves sensibilisés



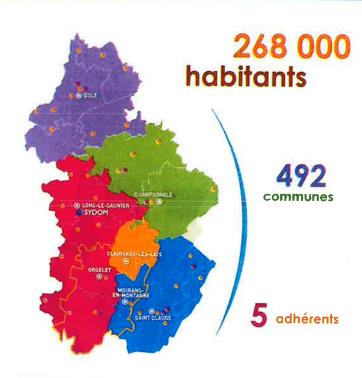
nouvelles placettes installées

Reçu en préfecture le 17/11/2022

Affiché le

ID: 039-213904345-20221028-136_SYDOM_2021-DE





Le SYDOM assure le traitement des déchets ménagers et assimilés en provenance des 5 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) en charge de la compétence "ordures ménagères" (autrement dit le SPGD, service public de gestion des déchets ménagers) dans le département du Jura.

Ce territoire regroupe **492 communes**, pour une population de **268 000 habitants** environ, avec un excédent estival significatif sans être disproportionné.

Les déchets traités par le SYDOM proviennent donc de la collecte des OM par :

- le SICTOM de la zone de Lons-le-Saunier
- le SICTOM Jura Est. Champagnole. Nozeroy, Arbois, Poligny, Salins (par l'intermédiaire des stations de transfert de Poligny et de Champagnole)
- le SICTOM de la zone de Dole (par l'intermédiaire de la station de transfert de Brevans)
- le SICTOM du Haut-Jura (par l'intermédiaire des stations de transfert de Saint-Claude et de Morbier-La Savine)
- Terre d'Emeraude Communauté (pour l'ex-Communauté de Communes du Pays des Lacs).



Les 4 SICTOM et Terre d'Emeraude Communauté exercent la compétence **COLLECTE DES DÉCHETS** (en bacs ou en conteneurs), gèrent les déchèteries et délèguent la compétence traitement au SYDOM.



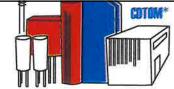


Reçu en préfecture le 17/11/2022

Affiché le

Certable

ID: 039-213904345-20221028-136_SYDOM_2021-DE



Les installations du SYDOM:



 - 5 stations de transfert, à Brevans, Poligny, Champagnole, Morbier-Col de la Savine, Saint-Claude.

 Le centre départemental de traitement, le CDTOM*, composé d'un centre de tri et d'une Unité de Valorisation Energétique

(UVE**) à Lons-le-Saunier.













 Une installation de stockage de déchets non dangereux, le CSJ (Centre de Stockage du Jura), à Courlaoux et les Repôts.



Reçu en préfecture le 17/11/2022

Affiché le

ID: 039-213904345-20221028-136_SYDOM_2021-DE



LE COMPOSTAGE et LOMBRICOMPOSTAGE :

Rappel sur les consignes de tri en début d'année :

Etablissements: 6 séances = 645 élèves

Formation spécifique avec les éco-délégués : 3

Etablissements: 6 séances = 100 élèves

Pesées alimentaires :

3 établissements, 14 sessions = 3305 élèves

Accompagnement complet:

initiation au tri + campagne de pesée alimentaire

- + installation placette de compostage):
- fablissement, 8 séances = 815 élèves

ÉTUDE SUR LES BIODE GUETS: Hiscen place le 1º janvier 2024!

ÇA ROULE POUR LE RÉEMPLOI!

En partenariat avec l'ALCG de Poligny, nous avons élaboré un "vélo-smoothie" afin de promouvoir la prévention des déchets par le biais du réemploi, ainsi que la lutte contre le gaspillage alimentaire en récupérant les invendus dans plusieurs magasins... un outil ludique et source d'énergie pour animer nos stands d'information!

Palette en bois

Selle et guidon de vélo

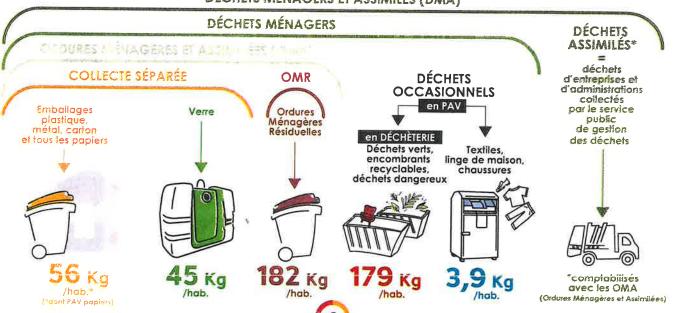
Pied de parasol

Pour respecter l'obligation de tri à la source des biodéchets au 1^{er} janvier 2024, en partenation ovec ses adhérents, le SYDOM a lancé en 2021 une étude sur le tri à la source des biodéchets confiée au bureau d'étude AUSTRAL.

Elle a pour but de définir des solutions techniques de compostage de proximité et/ou de collecte séparée des bradéchets avec un rythme de déplaiement adapté au territoire d'un point de vue technique, économique et organisationnel. Les résultats seront connus avant la fin d'année 2022.

LES DIFFÉRENTS FLUX PAR HABITANT :

DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA)





Reçu en préfecture le 17/11/2022

Affiché le

ID: 039-213904345-20221028-136_SYDOM_2021-DE



> Une première campagne s'est déroulée en mai sur la prévention des déchets.

> Une deuxième en octobre relative au geste de tri des déchets recyclables et intitulée :

« Bien trié » avec de nouveaux déchets.

Les canaux de diffusion ont été, par voie de presse :

"Le progrès", "La Voix du Jura", "Hebdo 39" (éditions de Lons et Dole), "Hebdo du Haut-Jura" et enfin "Le Pays de Lons" et "Le Pays Dolois".

DISTRIBUTION TOUTES BOITES AUX LETTRES

Un feuillet de 4 pages sur les consignes de tri, de prévention, et les actualités du SYDOM diffusé auprès de 139 000 foyers jurassiens.

UN NOUVEAU SITE INTERNET:

www.letri.com

Le nouveau site internet du SYDOM a été mis en ligne début 2021.

Une page « RESSOURCES » est à votre disposition pour vos bulletins municipaux, bulletins communautaires, supports de communications. Désormais les adhérents du SYDOM ont un site web personnalisé ou un mini-site via

www.letri.com

Il est également facile de trouver sa déchèterie la plus proche ou le jour de passage du camion de collecte dans sa commune.



223 abonnés (150 abonnés en 2020) 1340 abonnés (1185 abonnés en 2020)



240 abonnés

ANIMATIONS SCOLAIRES

207 interventions en milieu scolaire





7



LES MANIFESTATIONS

BILAN DES STANDS 2021

> Stands quartier environnement Dole 2-9 Julin

> O'France

(championnal d'europe de course d'orientation) 18-19 juillet

> Les plages 20-22 -27 juillet et 10 doût

> Festival Regain
05 septembre

> Les 100 ans de la vache qui rit 11 septembre

1400

personnes sensiblisées





Reçu en préfecture le 17/11/2022

Affiché le

ID: 039-213904345-20221028-136_SYDOM_2021-DE



Pecapitulatif 202 - données INISEE



SICTOM de la zone de Lons-le-Saunier



Population : **81 386 hab.**



Bac de tri: 5157 tonnes (63 kg/hab.)

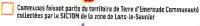
Bac gris (OMR): 14 315 tonnes (176 kg/hab.)

+ d'infos?

Pour consulter notre bilan détaillé :



Scannez-moi!





SICTOM de la zone de Dole



Population: 86 953 hab. Nombre de communes 123



Boc de in 3686 tonnes

+ 238 t. détournées (45 kg/hab.)

Bac gis (OMR): 14 858 tonnes

319 t. détournées (175 kg/hab.) Popier collecté 1275 tonnes

+ d'infos ?

Pour consulter notre bilan détaillé :



Scannez-moi!



SICTOM Jura Est, Champagnole, Nozeroy, Arbois, Poligny, Salins

(15 kg/hab.)



Papulation: 42 966 hab. Nombre de communes : 119



Bac de tri: 2593 tonnes

(60 kg/hab.)

Bac gris (OMR): 7470,5 tonnes 37 t. détournées (175 kg/hab.) + d'infos?

Pour consulter notre bilan détaillé :



Scannez-moi!

SICTOM du Haut-Jura



Sictory Jura Est

Arlene Folga: Selma

SICTOM

ZONE DE DOLE



Population: 50 590 hab. Nombre de communes : 55



Bac de tri: 2770 tonnes

(55 kg/hab.)



Bac gris (OMR): 10 482 tonnes (207 kg/hab.)

Papier collecté: 143 tonnes (3 kg/hab.) + d'infos?

Pour consulter notre bilan détaillé :



Scannez-moi!

Communes faisant partie du territoire de Terre d'Emeraude Communauté collectées par le SICTOM de la zone de Lons-le-Saunier

Population incluant les variations saisonnières :

Population : **57 618 hab.** Bac de tri : **48 kg/hab.** Bac gris (OMR) : **182 kg/hab.**



Reçu en préfecture le 17/11/2022

+ d'infos? Pour consulter notre bilan détaillé :

Affiché le



TERRE D'EMERAUDE COM (ex-Communauté de C

ID: 039-213904345-20221028-136_SYDOM_2021-DE









Bac de In 432 tonnes



Bac ans IOMRI 1347 tonnes



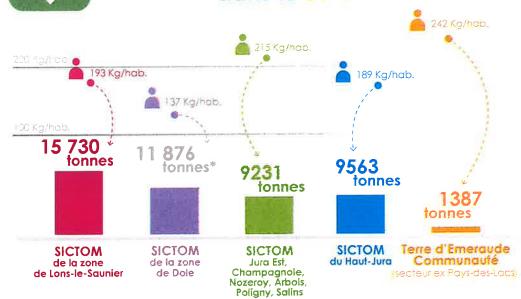




Bilan des déchèteries



Les adhérents du SYDOM gèrent les déchèteries de leur territoire ainsi que la collecte du papier en point d'apport volontaire, le cas échéant.



des déchels verti du SICTOM de la za Dale sont directers

TOTAL:

(total hors verre et gravats of p.11)

Les principaux déchets acceptés :



Bois





Déchets verts



Cartons



Tout-venant



Ferraille









DEEE



Textile



Plastique



Pneus



DDS



DEA



Gravats



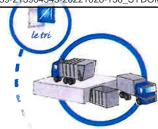
Réutilisation Réemploi



Reçu en préfecture le 17/11/2022

Affiché le

ID: 039-213904345-20221028-136_SYDOM_2021-DE



5 stations de transfert gérées pour le compte du SYDOM par les adhérents concernés

CENTRE DE STATE DE L'ANGERT MASSERT CONTRE DE TRANSPERT CONTRE DE

« Champagnole

7

MorbierCol de la Savine

« St-Claude

Grâce aux stations de transfert, la capacité des camions transportant les déchets est doublée pour les secteurs les plus éloignés du centre de traitement (CDTOM) situé à Lons-le-Saunier, limitant ainsi les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).

>> Station de transfert de BREVANS



BAC DE TRI : 3686 tonnes dont 238 tonnes détournées et triées à Diion.



BAC GRIS (OMR) : 14 858 tonnes dont 319 tonnes détournées et traitées dans l'UVE de Dijon.

>> Station de transfert de MORBIER-LA SAVINE



BAC DE TRI: 1096 tonnes



BAC GRIS (OMR): 4017 tonnes

>> Station de transfert de POLIGNY



BAC DE TRI: 1293 tonnes



BAC GRIS (OMR): 3822 tonnes

>>> Station de transfert de ST-CLAUDE



BAC DE TRI: 1675 tonnes



BAC GRIS (OMR): 6465 tonnes

>> Station de transfert de CHAMPAGNOLE



👺 BAC DE TRI : 1293 tonnes



BAC GRIS(OMR): 3582 tonnes dont 37 tonnes détournées et traitées dans l'UVE de Pontarlier.





Reçu en préfecture le 17/11/2022

Affiché le

ID: 039-213904345-20221028-136_SYDOM_2021-DE







issues de la collecte sélective (bac de Iri)



Le centre de M est exploité par la société SUEZ qui sous-traite le tri manuel au Groupe DEMAIN Environnement.



ISC 14 001

ISC 18 001 50 001



PAPIER 6140 1.

8795 t. (TOTAL papiers)



Corton déchèterie 2790 t.

Carton ressourcerie (OASIS+ALCG) 1137 t.

66121. (TOTAL cartons)



Acier incimeré UVE

1935 t. (TOTAL acier)



156 t. (TOTAL aluminium)



55 1

DEEE (déchéleries + OASIS) 21611.



1254 t.

2216 t. (TOTAL DEEE)



Alerte sur les erreurs de tri:

13,9 Kg par habitant







PEHD 641 1.





Extraction

PRIX DU TRI DES RECYCLABLES :

De bonne qualité : 32 €/tonne De qualité moyenne : 64 €/tonne De mauvaise qualité : 96 €/tonne





Le verre est recyclable à 100% et à l'infini sans perte de qualité!



Verre **12 101 t.** VERALLIA Chalon-sur-Saône (71)



Reçu en préfecture le 17/11/2022



48 870 de déchets collectés

JURALIA

L'Unité de Valorisation Energétique

est exploitée par la société JURALIA, filiale de VEOLIA.

ISO 9001

14 001

ISO 18 001

ISC 50 001

39 331 t. ont été incinérées

à Lons-le-Saunier (hors médicaments non utilisés)

soient 80%

RECYCLAGE DES MÉTAUX INCINÉRÉS : 1254 tonnes (acier) 85 tonnes (aluminium)

Un geste en + :

LE COMPOSTAGE = 30% de biodéchets

récupérables

TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES : 128 € /tonne



9043 t. de fines organiques compostées par Lelédy compost

6 f. incinérées hors département (Besançon + Sertrid)

t. de CSR (Combustible Solide de Récupération)

= Tri optique des plastiques extraits des Ordures Ménagères

ZoOm



Le 1° novembre demier à 19h40, le chef de quart seul dans la salle de commande, entend la défonation et sent l'onde de choc d'une violente explosion.

Il prévient ses collègues d'astreinte avant de se rendre sur place où il intervient contre un départ de feu. L'installation est immédiatement arrêtée.

En présence d'un feu couvant - la masse de déchets chauds tombés sous la grille du four - le personnel d'astreinte passe la nuit à surveiller les installations.

Le 2 novembre à 8h00 la marche à suivre est définie à l'issue d'une réunion de crise. Les autorités sont informées sans attendre.

Il faut plusieurs heures pour éteindre le feu avec les robinets d'incendie armés, puis quelques heures avant de pouvoir approcher et constater les dégats.

Comme l'a rapporté la presse, l'agive d'un obus est découverte dans les débris carbonisés.

Suite à la visite des principaux fournisseurs d'équipements et aux premières réparations, l'usine redémaire le 4 novembre.

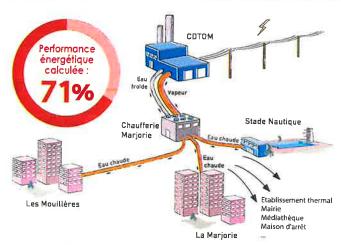
Entre novembre et janvier des fuites successives provoquent des arrêts, conduisant à décider d'une inspection approfondie fin janvier 2022.

Au terme de cette inspection, qui montre l'ampleur des dégats sur l'installation, JURALIA et le SYDOM consacrent le 1° semestre 2022 à la préparation d'un arrêt long, d'août à mi-novembre, permettant de remplacer les équipements endommagés pour redémorrer dans de bonnes conditions.

On ne peut que lancer un nouvel appel à la responsabilité et répéter au **on ne peut pas, qu'on ne doit pas jeter n'importe quoi**

Ni dans les ordures ménagères, ni encore moins dans les bacs et conteneurs de tri, partiellement triés à la main par les opérateurs.

La valorisation énergétique





27 660 MWh « thermiques » (vapeur vendue au réseau de chaleur de Lons-le-Saunier)

4419 MWh « électriques » (électricité vendue à EDF)

13 172 MWh chauffage au CDTOM



Reçu en préfecture le 17/11/2022

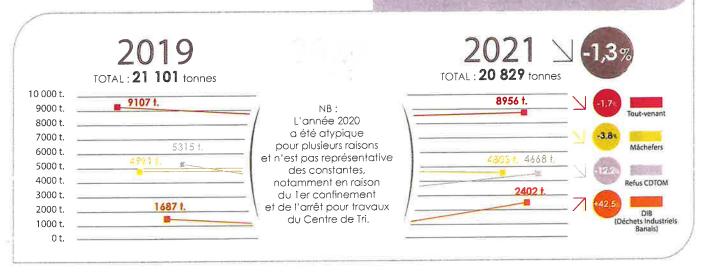
ID: 039-213904345-20221028-136_SYDOM_2021-DE



Le Centre de Stockage du Jura (CSJ)

est une Installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND). Installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) soumise à autorisation et au contrôle de l'Etat, c'est l'un des derniers maillons de la chaîne de traitement des déchets ménagers et assimilés du Jura. Le site a ouvert en avril 1998.

TONNAGES DE DÉCHETS ENTRANTS : (en tonnes)



MACHEFERS

6659 jannes sortantes pour valorisation.

PAPIERS COLLECTÉS EN APPORT VOLONTAIRE

3289 toones entrantes

2312 honnes transportées pour recyclage

à la papeterie NORSKE-SKOG de Golbey (88)

GESTION DU BIOGAZ

déchets ultimes.

1 229 476 m³ de biogaz captés et valorisés à 79.6% dans l'unité de valorisation.



TOTAL DES ARRÊTS DE L'UNITÉ EN 2021 :

Les mâchefers issus de l'usine d'incinération, stockés sur la

plate-forme de valorisation indépendamment des autres

31 heures dont 17 heures d'arrêt volontaires lors des opérations de maintenance soit 99,6 % de disponibilité.

EAUX DE RUISSELLEMENT

135 132 m³ d'eaux de ruissellement collectées et rejetées au milieu naturel en 2021. Rejets conformes aux prescriptions de l'Arrêté Préfectoral.

TRAITEMENT DES LIXIVIATS

5629.4 m³ évacués pour traitement à la station d'épuration SETEO à St-Appolinaire. 2321,4 m³ traités in situ par l'évapo-concentrateur.



Reçu en préfecture le 17/11/2022

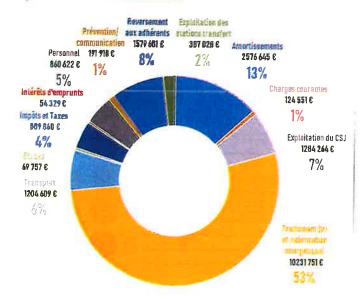
Affiché le



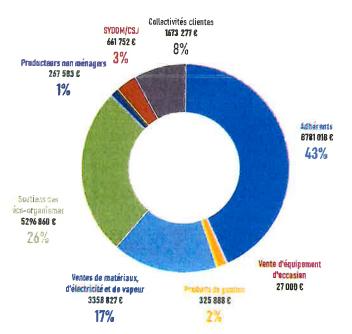
Compte administratif - exercice 2021 NB : dépenses et recettes de l'exercice uniquement

LE FONCTIONNEMENT 🎁 🖼





Recettes Totales 20 392 204 €

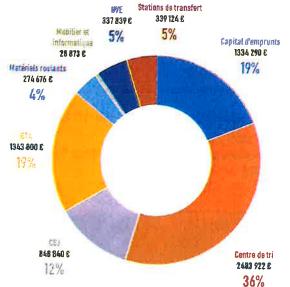


LES INVESTISSEMENTS

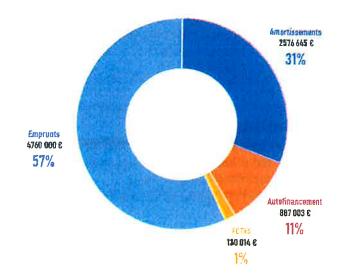














+ d'infos?

Pour consulter notre bilan détaillé :

Le compte administratif détaillé du SYDOM du Jura est disponible sur simple demande

Montant

TTC







Evolution

2021/2020

	PRINCIPALES	PRESTATIONS
;	2021	
		PRESTATAIRE

d'un montant supérieur à 500 000 € :	FRESIAIAIRL	ΠC	2021/2020
Exploitation de l'UVE	JURALIA (filiale de VEOLIA)	4 180 968 €	+3,9 %
Exploitation du Centre de tri	SUEZ (fitulaire)	2 097 682 €	-6.6 % ⁹¹
Exploitation du Centre de tri	DEMAIN ENVIRONNEMENT (sous-traitant)	1 928 578 €	58.5 % ⁽¹⁾
Traffement des fines organiques	LELEDY Compost	1 064 275 €	+3 %
Transporteur principal	MAUFFREY	807 734 €	+1.6 %

(1) Exploitation du centre de tri : nouveau marché 2020-2024, nouvelle répartition titulaire/sous-traitant

d'un montant compris entre 100 000 ef 500 000 €:

Collecte du verre	MINERIS	423 174 €	-1.7 %
Traitement des lixiviats	SETEO	358 585 €	+234 %*
Collecte du verre	SICTOM de Dole	164 111 €	-1.8 %
Exploitation Station de transfert de Brevans	SICTOM de Dole	147 440 €	-0.6 %
Stockage des REFIOM	SUEZ Minerals	129 836 €	+1.4 %
Exploitation stations de transfert de Champagnole et Poligny	SICTOM de Champagnole	111 000 €	0 %
Exploitation stations de transfert de La Savine et St-Claude	SICTOM du Haut-Jura	109 499 €	0 %

^{*} En raison d'une contrainte réglementaire qui interdit de traiter les lixivlats à la station d'épuration de Montmorot.

TOTAL DES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

11 522 883 €

RECETTES DES COLLECTIVITÉS CLIENTES DU CENTRE DE TRI



HAUT





Agglomération de Bourg-en-Bresse 1 224 150 € 346 122 € SIVOM du Louhannais

56 037 € Haut-Bugey Agglomération 50 729 € CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon

CITEO





Montant

Evolution

SOUTIENS DES ECO-ORGANISMES

CITEO (emballages et papier)
Eco-Mobilier (éléments d'ameublement)
ECODDS (déchets diffus spécifiques)
OCAD3E - Ecosystem (déchets électriques et électroniques)
ECO TLC - Refashion (textiles, linges et chaussures)

(2) CITEO : rectification comptable (3) OCADEEE : rectification comptable

OBJET	perçu	2021/2020
Tous soutiens confondus	4 686 388 €	-9.8 % 2
L. C. Section Inc.	3 743 €	

% 2 T 28 140 € Soutien DDS -13.6 % [3] 175 371 € Soutien DEEE 0% 17 462 € Soutien TLC

Recu en préfecture le 17/11/2022

Affiché le

ID: 039-213904345-20221028-136_SYDOM_2021-DE

Les tournées de collecte, les bacs?

les déchèteries.

DES QUESTIONS SUR:

Contactez votre service de COLLECTE :



C DOLE

O LONS-LE-SAUNIER

SYDOM

SICTOM de la zone de Dole

22, al \$5 or, 565 - 39 100 Bre vans 15, 103 84 82 56 19

BREVANS - CHAUSSIN - DAWN ERRE - DOLE MONTMIREY-LE-CHÂTEAU - MONT-SOUS, VAUDREY SAINT AUBIN - SALIONEY - TAVALV - VILLERS, FARLA -

www.sictomdole.fr

SICTOM Jura Est Champagnole, Nozeroy, Arbois, Poligny, Salins

• RESSOURCERIES :

www.sictom-juraest.tr

SICTOM du Haut-Jura

39200 Saint-Claude Téi 03 84 45 52 98

LES ROUSSES - LONGCHAUMOIS - MOIRANS-EN-MONTAGNE MORBIER - SAINT-CLAUDE - SAINT-LUPICIN - SEPTMONCEL

ALCG MORBIER ASSOCIATION SAINT-MICHELLE HAUT, EMMAUS SAINT-CLAUDE

www.sictomhautjura.fr

SICTOM

SICTOM de la zone de Lons-le-Saunier

ARINTHOD - BEAUFORT - BLETTERANS - CHAUMERGY DOMBLANS - MESSIA-SUR-SORNE - ORGELET - PERRIGNY SAINT-AMOUR - SAINT-JULIEN - SELLIÈRES

OASIS LONS-LE-SAUNIER

www.sictom-lons-le-saunier.fr

Terre d'Emeraude Communauté

· RESSOURCERIE:

www.collecte-terredemergude fr

DES QUESTIONS SUR:

Le traitement, le tri, la prévention des déchets, les visites, les animations?

Contactez

votre syndicat de TRAITEMENT. le SYDOM du Jura :



Centre Départemental de Traitement des Ordures Ménagères (CDTOM)

350, rue René Maire - Zone Industrielle 39000 LONS-LE-SAUNIER Tél. 03 84 47 44 41

E-Mail: info@letri.com



Nouveau site, nouvelles ressources!

Scannez-moi!



CITEO ecosystem éco-mobilier Re_fashion Moss





www.letri.com